COMMUNE DE HONDEGHEM

AVIS DE MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES

En application des dispositions de l'arrêté de Monsieur le Directeur Général de Noréade, la Régie du SIDEN-SIAN en date du 14 décembre 2018, le zonage d'assainissement des eaux usées de la Commune de HONDEGHEM, adhérente de Noréade, sera soumis à l'enquête publique du 10 Janvier 2019 à 9h00 au 14 Février 2019 à 17h00 inclus. Monsieur Roger FEBURIE assumera les fonctions de Commissaire Enquêteur.

Pendant le délai susvisé :

- un dossier sera déposé à la Mairie de HONDEGHEM, aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie, afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à Monsieur le Commissaire Enquêteur, Mairie de HONDEGHEM, lequel les annexera au registre.

Le dossier est également consultable sur le site www.noreade.fr et les observations peuvent être envoyées sur l'adresse mail suivante : epzonage.hondeghem@noreade.fr

Ces observations seront également consultables sur le site internet.

- une permanence sera assurée par Monsieur le Commissaire Enquêteur à la Mairie de HONDEGHEM le :

Jeudi 10 janvier 2019	de 09 H 00 à 12 H 00
Samedi 26 janvier 2019	de 09 H 00 à 12 H 00
Jeudi 14 février 2019	de 14 H 00 à 17 H 00

afin de répondre aux demandes d'informations présentées par le public.